

Angers, le 1er février 2019

Communiqué de presse.

"Les parents d'élèves de la FCPE se félicitent de la décision des pouvoirs publics concernant le collège Yolande d'Anjou, à Saumur, qui restera ouvert à la rentrée de septembre prochain.

Cette décision contredit la volonté du Département de fermer cet établissement, qui avait provoqué tant d'incompréhension et d'inquiétude parmi la communauté éducative.

C'est le choix de la sagesse, l'émotion suscitée par la fermeture de ce collège était considérable, et la mobilisation ne faiblissait pas.

La FCPE 49 prend acte de la position de l'Etat, et de celle de l'Inspection académique qui entend désormais préparer la rentrée 2019/2020 à Yolande d'Anjou de la même manière que dans les autres collèges.

C'est une bonne nouvelle, qui signifie que le dialogue et la concertation permettent d'aboutir quand les revendications sont légitimes. C'est aussi la confirmation que les actions menées par les uns et les autres pour sauver ce collège ont été utiles.

La FCPE sera toujours du côté de celles et ceux qui s'engagent pour défendre l'intérêt des enfants et promouvoir la qualité de l'enseignement dans les établissements publics.

Les représentants de parents de la FCPE seront néanmoins vigilants quant aux moyens qui seront dégagés et attentifs aux projets proposés dans ce collège, pour assurer la rentrée dans les meilleures conditions. Nous sommes nous aussi attachés à ce que les choses s'apaisent et se normalisent à Saumur : les familles concernées n'attendent que cela !"...

Jean-Baptiste LALANNE
Président départemental de la FCPE.

Contact : 06 86 33 60 33